

Deuxième partie :
Démarche critique, émancipation,
exploitation et conflits

La démarche critique dans l'étude des relations armées-médias

Aimé-Jules Bizimana

Le journalisme est un objet multiple que la recherche en communication envisage sous plusieurs perspectives. Un des angles qui retient de plus en plus l'attention des chercheurs sur plusieurs continents est le journalisme de guerre. Ce sous-champ a fait l'objet de nombreuses publications de factures variées, tantôt retraçant l'évolution des relations armées-médias dans différents contextes nationaux et internationaux, tantôt insistant sur la réflexion conceptuelle des rapports de conflit qui s'exercent entre les différentes catégories d'acteurs du théâtre de la guerre. Très souvent, les armées cherchent à limiter l'accès des médias dans les zones de guerre en invoquant la sécurité opérationnelle. Les rapports entre les acteurs qui en résultent sont marqués d'une façon ou d'une autre par le *contrôle*.

En réponse à la question du colloque « Où [en] est la critique en communication », organisé par le centre de recherche GRICIS au congrès de l'ACFAS à Montréal en mai 2012, la présente contribution présente des recherches sur le journalisme de guerre et les relations armées-médias qui s'inscrivent dans une démarche critique à différents niveaux. Nous présenterons d'abord un bref rappel du contexte de notre recherche, qui est centrée sur les dispositifs d'accès journalistique sur le terrain des opérations militaires durant les conflits. Ces dispositifs ont évolué à travers des contextes historiques précis.

Dans un deuxième temps, nous exposerons les outils d'analyse théorique empruntés à des auteurs considérés comme critiques. Ici, l'étude des relations armées-médias se fait à travers la notion de dispositif qu'on trouve dans l'œuvre de Foucault et celle de société de contrôle présente chez Deleuze. Les mécanismes de surveillance dont nous discuterons en lien avec les dispositifs journalistiques en temps de guerre reposent sur une approche centrée sur les rapports de pouvoir. Enfin, nous terminerons l'exposé sur un aspect d'ordre épistémologique qui lie la démarche critique à certaines exigences critiques de la recherche en communication (Miège, 2004). L'intérêt porté aux études sur la surveillance constitue en effet un nouveau regard sur la question des relations militaires-journalistes. C'est une nécessité à l'enrichissement des savoirs. D'un point de vue méthodologique, enrichir la recherche passe aussi par un regard plus ouvert et critique sur la démarche d'analyse.

Objets de recherche

La médiatisation de la guerre est un débat récurrent depuis les conflits du XIX^e siècle où sont apparues les premières mesures de contrôle de l'information et les premières modalités d'encadrement du travail des journalistes couvrant les opérations militaires. Tout au long des différents conflits qui se sont succédé jusqu'au XXI^e siècle, la diffusion de l'information a été tributaire des mesures de sécurité censées protéger le déploiement opérationnel au sens large et les renseignements militaires sensibles. L'information de guerre a été étroitement associée à la censure et à la propagande en vue d'interdire ou de canaliser les contenus médiatiques. Le contrôle des productions médiatiques s'est accompagné en outre du contrôle des mouvements journalistiques en termes de restriction d'accès au théâtre des opérations. De plus, le

développement des techniques de relations publiques a modifié le rapport militaire aux médias en temps de guerre. Faire la guerre implique désormais la préparation minutieuse du front médiatique avec une planification opérationnelle élaborée qui commande le déploiement de ressources humaines et techniques considérables, ainsi que l'exécution d'un plan de communication à plusieurs niveaux.

Depuis l'invention du télégraphe et sa première utilisation pour rapporter les événements durant les guerres de Crimée (1854-1856) et de Sécession (1861-1865), le développement rapide des technologies d'information et de communication a joué un rôle important dans l'évolution du reportage de guerre (Neuman, 1996), en plus d'avoir une incidence sur les rapports entre les militaires et les journalistes sur le terrain. Après ses débuts remarquables au Vietnam, la télévision aura un impact majeur à partir de la guerre du Golfe avec l'ajout de la transmission satellitaire. Cependant, dans presque chaque guerre, l'arrivée d'une nouvelle technologie n'a eu qu'une incidence très limitée quant aux effets du contrôle de l'information en zone opérationnelle.

Dans l'évolution du journalisme de guerre, un de nos intérêts de recherche est le dispositif *embedding*¹, qui a été instauré au début de la guerre en Irak à partir de février 2003. Lors de ce conflit mené contre le régime de Saddam Hussein, le Pentagone a annoncé la mise en place d'un nouveau mode d'accréditation des journalistes américains et internationaux (Lewis, 2006 ; Charron et Mercier, 2004 ; Tumber et Palmer, 2004). Jusque-là, la couverture médiatique des opérations militaires américaines se faisait par le biais du système des *pools*. Ces derniers sont des groupes restreints de journalistes, essentiellement issus des grands médias, choisis pour représenter l'ensemble des médias avec l'obligation de partager avec leurs collègues les informations recueillies sur le terrain. En raison de son caractère à la fois très limitatif sur le

¹ « L'embedding est le processus d'intégration des journalistes dans des unités militaires en vue de couvrir les opérations de l'armée durant une période donnée » (Bizimana, 2011, p. 181).

nombre des accréditations et très contraignant en matière de liberté d'action journalistique, le modèle du *pool* a été fortement critiqué, notamment au moment de la guerre du Golfe de 1991 (MacArthur, 1992 ; Sharkey, 1991) et au cours de plusieurs interventions américaines, principalement dans la décennie 1990 (Combelles-Siegel, 1996). Avec un nombre impressionnant de journalistes accrédités au sein des unités combattantes en Irak, l'*embedding* se voulait plus ouverte par rapport au *pool*. Les contraintes sévères imposées aux journalistes dans les décennies 1980-1990 tirent leur origine de la détérioration des relations armée-médias au lendemain de la guerre du Vietnam, où la couverture médiatique a été blâmée pour avoir contribué à la défaite de l'armée américaine². Le modèle de l'intégration journalistique expérimenté en Irak a été repris ensuite par différentes armées occidentales lors de la guerre en Afghanistan à partir de 2003.

Des modalités de censure et de propagande à l'*embedding* en passant par le *pool*, il faut porter la critique dans les plis de l'étude des relations armées-médias et de la communication de guerre. En ce qui nous concerne, la démarche critique peut se concevoir d'une part en termes de remise en cause des conditions socio-historiques données et, d'autre part, en termes de processus épistémologiques à la fois par le cadre d'analyse et la posture méthodologique.

Le premier aspect a trait au regard critique que l'on peut porter sur l'évolution des relations armées-médias dans une perspective historique. Cette direction négligée par la recherche en communication offre pourtant plusieurs voies, où l'on peut remettre en question les décisions politiques et militaires ainsi que les pratiques journalistiques sur un horizon historique qui peut être synchronique ou diachronique. Entre autres, on peut confronter les politiques et les discours officiels aux réalités vécues par les journalistes sur le terrain. Par exemple, l'analyse du dispositif *embedding* peut se faire à l'aune d'un passé du journalisme de guerre dont on remet en cause un

² Voir entre autres Aukofer et Lawrence (1995) et MacArthur (1992) [chapitre 4 : *Vietnam Syndrome*].

certain nombre de paramètres institutionnels. Voyons à présent plus en détail les emprunts qui sous-tendent notre démarche critique.

Outils d'analyse critique

Le premier emprunt théorique de notre démarche critique est fondé sur une problématisation des relations armées-médias en termes de rapports de force. Ici, nous recourons à un cadre d'explication qui s'inspire principalement de deux auteurs du courant critique, à savoir Michel Foucault et Gilles Deleuze³. Chez le premier, nous nous intéressons au concept de dispositif et à ses liens avec plusieurs autres concepts dans un univers conceptuel dense. Chez le second, nous trouvons des échos du dispositif foucauldien et nous nous arrêtons entre autres à ses propositions sur les sociétés de contrôle.

Dans ses ouvrages, Foucault s'est intéressé à différents dispositifs. Après avoir travaillé avec la notion d'*épistémè* dans *Les mots et les choses* (1966), le philosophe français a exploré la notion de dispositif : d'abord dans *Surveiller et punir* (1975) où il a analysé un nouveau pouvoir de punir qui caractérise le système carcéral à l'âge classique et ensuite dans *La volonté de savoir* (1976), ouvrage consacré à l'histoire de la sexualité à travers l'articulation discours-savoir-pouvoir.

Dans *Surveiller et punir*, Foucault use abondamment du terme *dispositif*, au singulier comme au pluriel. La première occurrence dans le livre apparaît au pluriel. Expliquant l'évolution du supplice dans la punition, Foucault écrit : « en fait la prison dans ses dispositifs les plus explicites

³ Nous avons déjà analysé avec plus de précisions les réflexions de ces deux auteurs en rapport avec le dispositif *embedding* (voir Bizimana, 2011).

a toujours ménagé une certaine mesure de souffrance corporelle » (2006, p. 23). On peut en déduire que la prison fait référence à plus d'un dispositif.

Au fil de l'argumentaire sur l'appareil carcéral, Foucault (2006) expose plusieurs procédés opérant au sein de deux grands mécanismes de surveillance que sont le dispositif disciplinaire et le dispositif panoptique. Un des procédés disciplinaires est comme il l'explique le regard hiérarchique :

L'exercice de la discipline suppose un dispositif qui contraigne par le jeu du regard ; un appareil où les techniques qui permettent de voir induisent des effets de pouvoir, et où en retour, les moyens de coercition rendent clairement visibles ceux sur qui ils s'appliquent (Foucault, 1975 p. 173).

Le dispositif disciplinaire soumet donc les individus à un champ de visibilité dans un dessein de dressage et d'assujettissement qui passe par la docilité des corps. Selon Foucault (1975), l'exemple type est le camp militaire avec ses règlements et son organisation spatiale. Dans le camp militaire comme dans d'autres institutions (usines, écoles, hôpitaux), le fonctionnement de l'appareil disciplinaire est fondé sur des procédures où s'exercent des rapports de pouvoir. Nous reviendrons plus loin sur la conception du pouvoir chez Foucault, précision indispensable pour un décodage de son analyse des dispositifs.

Regard, pouvoir et visibilité traduisent également un autre concept majeur de *Surveiller et punir*, à savoir le dispositif panoptique. Foucault a emprunté le principe du panoptique au philosophe utilitariste anglais Jeremy Bentham, auteur du *Panopticon-The Inspection-House* en 1791⁴. Pour Bentham, le panoptique est une figure architecturale dominée par une tour d'inspection au centre dont la fonction est de surveiller les cellules à la périphérie. Le principe à la base de l'élaboration

⁴ Voir Bentham (1977) et Foucault (2001a).

du panoptique est la capacité du centre de voir sans être vu par la périphérie. C'est le principe optique d'une surveillance permanente. À ce sujet, Foucault écrit :

Le dispositif panoptique aménage des unités spatiales qui permettent de voir sans arrêt et de reconnaître aussitôt. En somme, on inverse le principe du cachot ; ou plutôt de ses fonctions – enfermer, priver de lumière et cacher – on ne garde que la première et on supprime les deux autres. La pleine lumière et le regard d'un surveillant captent mieux que l'ombre, qui finalement protégeait. La visibilité est un piège (Foucault, 2006, p. 202).

Il faut préciser ici que la fonction d'enfermement renvoie aussi au concept de clôture. Celui-ci est un principe disciplinaire qui définit un espace fermé, mais qui n'est pas indispensable à la condition que le fonctionnement général soit basé sur un espace analytique, comme le précise Foucault.

Par ailleurs, la force du panoptique réside dans sa capacité de faire fonctionner des effets de pouvoir sans contrainte visible :

Celui qui est soumis à un champ de visibilité, et qui le sait, reprend à son compte les contraintes du pouvoir ; il les fait jouer spontanément sur lui-même ; il inscrit en soi le rapport de pouvoir dans lequel il joue simultanément les deux rôles ; il devient le principe de son propre assujettissement (Foucault, 2006, p. 202).

Avec le concept de discipline comme avec celui de panoptique, les procédés de surveillance reposent sur des rapports de pouvoir qui influent sur les conduites des surveillants et des surveillés. Ceci nous amène à préciser le sens que Foucault donne au concept de pouvoir.

L'analyse des rapports de force chez Foucault s'inscrit dans ce qu'il appelle la « microphysique du pouvoir ». Pour le philosophe, le pouvoir traduit un « réseau de relations toujours tendues, toujours en activité, plutôt qu'un privilège qu'on pourrait détenir » (Foucault, 2006, p. 31). Dans *Surveiller et punir*, la thèse centrale est déjà sous-tendue par cette conception où le pouvoir ne peut être envisagé en termes de possession, ni de propriété. Il est plutôt conçu comme un rapport stratégique où s'exercent des effets de domination.

Le pouvoir dans la surveillance hiérarchisée des disciplines ne se détient pas comme une chose, ne se transfère pas comme une propriété ; il fonctionne comme une machinerie. S'il est vrai que son organisation pyramidale lui donne un « chef », c'est l'appareil tout entier qui produit du « pouvoir » et distribue les individus dans ce champ permanent et continu (Foucault, 2006, p. 172).

Dans la perspective foucauldienne, le pouvoir n'est pas nécessairement une instance d'excès, ni de répression. Il s'agit d'un pouvoir basé sur le calcul et l'analyse. C'est le déplacement conceptuel sur le pouvoir qu'a opéré Foucault d'un modèle juridique à un modèle aux effets producteurs. Ce déplacement est beaucoup plus explicite dans son cours au Collège de France *Il faut défendre la société* (1997) et dans son ouvrage *La volonté de savoir* (1976), où il analyse le dispositif de sexualité non en termes d'interdiction, mais en termes de production de la vérité. Certes, le pouvoir peut être répressif, mais il peut également être productif avec de multiples effets (Revel, 2008, p. 109). Aussi, le pouvoir foucauldien s'inscrit dans un même jeu avec le contre-pouvoir. Ici, le contre-pouvoir renvoie aux possibilités de liberté et de résistance, qu'elles soient actualisées ou qu'elles soient seulement à l'état de puissance.

Dans les dispositifs foucauldien, le pouvoir renvoie aux relations de pouvoir, aux rapports de force⁵. Le pouvoir ne peut être identifié à un pôle particulier, mais traverse le dispositif tout entier à travers un jeu local et stratégique. Dans toute société, le pouvoir traduit « une relation dans laquelle l'un veut essayer de diriger la conduite de l'autre » (Foucault, 2001b, p. 1538-1539). Ailleurs, Foucault utilisera les concepts de gouvernement et de gouvernementalité pour expliquer les effets de la conduite des uns sur la conduite les autres⁶.

⁵ Pour une analyse fine des thèses du pouvoir dans l'œuvre de Foucault, on se référera entre autres à Deleuze (1986, p. 77-99).

⁶ À ce sujet, voir le texte *Deux essais sur le sujet et le pouvoir* (Dreyfus et Rabinow, 1984). Pour le concept de gouvernementalité, voir les cours *Sécurité, territoire et population* (Foucault, 2004a) et *Naissance de la biopolitique* (Foucault, 2004b).

Alors qu'il n'avait pas clairement défini le concept de dispositif dans *Surveiller et punir* ni dans *La volonté de savoir*, Foucault précise par la suite que le dispositif désigne un ensemble d'éléments hétérogènes (discours, institutions, décisions, mesures, etc.) qui font réseau⁷. Le dispositif repose à la fois sur des éléments discursifs et sur des éléments non-discursifs avec une fonction stratégique (Foucault, 2001c : 299). Dans son texte « Qu'est-ce qu'un dispositif ? », Deleuze revient sur l'analyse des dispositifs chez Foucault et explique la distinction discursif/non-discursif en parlant de régimes d'énoncés et de régimes de lumière :

Chaque dispositif a son régime de lumière, manière dont celle-ci tombe, s'estompe, et se répand, distribuant le visible et l'invisible, faisant naître ou disparaître l'objet qui n'existe pas sans elle. Ce n'est pas seulement la peinture, mais l'architecture : tel le « dispositif prison » comme machine optique pour voir sans être vu (Deleuze, 2003, p. 317).

Les régimes du visible et de l'énonçable sont traversés par les lignes de forces, celles du pouvoir qui travaillent tous les points du dispositif. Enfin, explique Deleuze (2003, p. 318), le dispositif foucauldien est composé de lignes de subjectivation qui sont des lignes de fuite qui échappent aux autres dimensions (régimes, lignes).

En plus de l'exégèse des dispositifs de pouvoir foucauldien, nous trouvons chez Deleuze une observation sur les sociétés de contrôle. Reprenant Foucault, pour qui les sociétés de discipline étaient entrées en crise, Deleuze (1990, p. 236) avance que les sociétés de contrôle ont succédé aux sociétés disciplinaires avec un fonctionnement par « contrôle continu et communication instantanée » et non par enfermement. L'idée du *contrôle* est empruntée à Burroughs (1981). Dans cette nouvelle configuration, les milieux clos sont donc remplacés par des milieux souples

⁷ Il en propose la définition suivante : « Un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit, voilà les éléments du dispositif. Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments » (Foucault, 2001c, p. 299).

qui s'organisent autour d'un contrôle ouvert et flexible. Deleuze (1990, p. 237) explique que les sociétés de contrôle sont caractérisées par les machines cybernétiques et les ordinateurs, contrairement aux sociétés de discipline qui correspondent aux machines énergétiques et aux sociétés de souveraineté dont les machines typiques sont simples et dynamiques. On trouvera aussi des échos, que nous ne développerons pas ici, du passage de la société disciplinaire à la société de contrôle chez plusieurs auteurs, notamment Hardt (1995, 1998), Hardt et Negri (2000) et Mattelart (2006, 2007).

Notre démarche, qui se veut critique, repose sur une problématisation des relations armées-médias en termes de rapports de force. Dans un article consacré au rapport de l'idéologie au langage, Thompson fait le constat suivant :

L'idéologie est essentiellement reliée au processus de maintien de relations asymétriques de pouvoir – c'est à dire dans le processus de maintien de la domination. Cet usage du terme exprime ce qui pourrait être appelé une conception critique de l'idéologie (Thompson, 1987, p. 9)⁸.

Prenant appui sur cette conception, nous nous intéressons à l'asymétrie des rapports de force dans les dispositifs journalistiques en terrain militaire et aux facteurs qui contribuent à la diminuer, à la maintenir ou à l'augmenter. Les discours officiels peuvent être interrogés à cet égard. Le rapport asymétrique peut aussi être révélé en analysant les relations à la fois institutionnelles et individuelles qui caractérisent les dispositifs mobilisés, les principaux acteurs étant ici les différentes instances d'affaires publiques des armées et les journalistes accrédités et leurs employeurs. Dans la couverture médiatique des conflits, il est aussi intéressant de s'arrêter aux conditions de travail des journalistes non accrédités qui évoluent en marge des dispositifs

⁸ Ici, notre intérêt premier n'est pas l'idéologie, mais on trouvera également la dimension critique de cette notion chez Voirol (2008).

officiels. La condition « non-accrédité » par rapport à celle d'« accrédité » constitue en soi un rapport asymétrique.

Exigences critiques

La seconde dimension de notre démarche critique, qui est intimement liée à la première, est de proposer de nouvelles paires de lunettes pour l'analyse des relations armées-médias. Bernard Miège (2004) a avancé quelques exigences critiques qui incombent à la recherche en communication, que nous prenons ici la liberté de reprendre pour soutenir notre propos, sans les reproduire intégralement. La première exigence critique consiste à « enrichir les problématiques en suscitant la multiplication des approches transversales et en élargissant l'investigation à des champs partiellement ou totalement en friche » (Miège, 2004, p.183).

Sans prétendre embrasser la vaste littérature sur l'étude des relations armées-médias, nous pouvons *grosso modo* séparer deux perspectives dominantes. La première perspective est relative à l'analyse historique de la médiatisation des conflits qui repose souvent sur de larges synthèses diachroniques, surtout anglo-saxonnes, de la couverture médiatique des conflits nationaux et internationaux. La deuxième perspective est de nature théorique et s'est attelée à décortiquer les relations armées-médias et les modalités du contrôle et de la manipulation de l'information au sens large. Dans cette catégorie, on retrouve des analyses entre autres de la censure, de la propagande et de la désinformation, ainsi que celles des nouvelles formes de contrôle dans des dispositifs de communication plus flexibles. On peut donner en exemple les travaux récents sur la couverture médiatique de la guerre en Irak et du dispositif d'intégration journalistique (*embedding*).

Nos travaux cherchent à explorer de nouvelles avenues en rapportant les relations armées-médias au cadre d'analyse de Foucault et de Deleuze, d'une part, et aux études sur la surveillance, d'autre part. Ce faisant, nous nous inscrivons dans l'exigence critique d'enrichissement de la connaissance. Le recours au concept de dispositif et à ses ramifications théoriques pour comprendre les rapports de force entre les responsables de l'armée et les professionnels de l'information dans différents conflits constitue à cet égard une avenue de recherche intéressante. Dans le même esprit, nous cherchons également à exploiter les travaux des continuateurs du courant de la surveillance (*Surveillance studies*⁹) pour analyser différents espaces de contrôle et préciser leurs effets de pouvoir à travers les dispositifs de communication en temps de guerre qui répondent à des impératifs de sécurité.

Pour Miège (2004, p. 183), une autre exigence est d'« interroger systématiquement les idées reçues ». L'analyse des relations armées-médias doit être rigoureuse et la plus large possible pour éviter des explications simplistes. Pour pouvoir apporter un éclairage nouveau, il est nécessaire de procéder à des investigations empiriques de matériaux d'analyse susceptibles de révéler l'état réel des relations armées-médias. Faute d'être rigoureuse et méthodique, l'interprétation peut facilement recourir aux idées préconçues. La tentation du chercheur ou de l'analyste peut alors être par exemple de cantonner uniquement les relations armées-médias à l'approche de la répression. Même si la répression a été fortement présente dans la couverture des conflits passés, des processus complexes caractérisent les relations armées-médias. Dans nos travaux, l'approche des relations de pouvoir a permis de révéler des effets à la fois répressifs et producteurs dans le dispositif *embedding*. Une approche de recherche rigoureuse est le moyen d'éviter de reconduire, sans les interroger, les idées reçues.

⁹ On peut penser aux travaux de David Lyon (1994, 2001).

La troisième exigence critique est de :

Faire progresser l'élaboration théorique, non par des propositions généralistes, mais en jetant les ponts entre des niveaux d'analyse supposés différents : les mouvements structurants de longue durée par rapport aux comportements microsociaux (Miège, 2004, p. 183).

Transposée à notre objet de recherche, cette dimension épistémologique appelle une ouverture quant aux approches théoriques et méthodologiques pour aborder les relations armées-médias. Le défi est de réussir un dialogue entre les perspectives d'analyse micro et macro en vue de faire avancer le débat. L'étude des pratiques journalistiques et des pratiques militaires sur le terrain durant une période donnée peut certainement éclairer l'analyse des macrodispositifs militaires et sociaux et réciproquement. À titre d'illustration, l'analyse de la « mise en données » des journalistes dans le dispositif *embedding* est mutuellement informée par l'étude de la « mise en données » des individus, qui est une tendance lourde dans la société. Cette attitude d'ouverture est une nécessité autocritique là où certaines analyses se drapent dans la prétention d'englober toute la complexité de la réalité, tandis que d'autres s'enferment dans des canevas méthodologiques trop strictement déterminés.

Conclusion

L'histoire des relations armées-médias atteste d'une évolution du contrôle de l'information en temps de guerre, évolution marquée par différentes modalités d'accès journalistique sur le théâtre des opérations militaires, par différentes stratégies de communication des belligérants et par des relations de conflit ou de coopération selon les conjonctures opérationnelles.

La censure et la propagande ont été les modèles relationnels privilégiés avec les correspondants de guerre dans les deux guerres mondiales. Plus récemment, à la suite de la guerre en Irak, les dispositifs d'intégration journalistique dits *embedding* se sont multipliés au sein de plusieurs armées, notamment en Afghanistan. Entre les deux contextes historiques et leurs modalités de contrôle de l'information existe un fossé sémantique et qualitatif. Le défi du chercheur est de saisir à la fois la trame historique des événements et des pratiques tant des belligérants que des médias, mais aussi d'expliquer la nature des relations et des dispositifs où s'exercent des rapports de force qui les définissent.

Dans cette contribution, nous avons présenté les éléments sur lesquels repose notre démarche critique. Premièrement, la critique peut s'entendre comme une remise en question des conditions socio-historiques dans lesquelles les relations armées-médias se sont matérialisées. Les guerres du XIX^e siècle et du XX^e siècle offrent à la recherche en communication un terrain d'étude fécond. Le regard critique appelle ici à un examen des politiques gouvernementales et des décisions militaires qui déterminent les paramètres de la couverture médiatique des conflits. Dans ce cadre, il faut alors interroger les motivations et les justifications de ces politiques et de ces décisions, ainsi que les pratiques qui en découlent. Les pratiques renvoient ici aussi bien aux tactiques militaires de régulation qu'aux conduites journalistiques. De part et d'autre, les conduites peuvent être liées à des référents professionnels, mais aussi à des actions plus individuelles.

Deuxièmement, la démarche critique passe par une problématisation des relations armées-médias, où l'on cherche à analyser l'asymétrie des rapports de force et ses effets de pouvoir. Pour ce faire, nous empruntons notamment à Foucault et à Deleuze un cadre d'analyse axé sur les concepts multidimensionnels de dispositif et de contrôle.

Troisièmement, la démarche critique a trait à la nécessité pour la recherche de produire de nouvelles connaissances en élargissant les problématiques à de nouvelles approches. La mobilisation d'un nouveau cadre d'analyse centré sur le champ de la surveillance et du contrôle s'accompagne également d'une autocritique quant à la démarche méthodologique du chercheur en tenant compte des niveaux d'analyse différents, en l'occurrence les macrodispositifs socio-politiques et militaires et les micropratiques de terrain.

Bibliographie

Aukofer, F. et Lawrence, W. P. (1995). *America's Team : The Odd Couple, A Report on The Relationship Between the Media and The Military*. Vanderbilt : The Freedom Forum First Amendment Center, Vanderbilt University.

Bentham, J. (1977). *Le panoptique précédé de l'Œil du pouvoir - un entretien avec Michel Foucault : Postface de Michelle Perrot*. Paris : Belfond.

Bizimana, A.-J. (2011). Intégrer pour mieux surveiller les journalistes de guerre. *Les cahiers du journalisme*, 22/23, automne, 180-198.

Burroughs, W.-S. (1981). *Essais II*. Paris : C. Bourgois.

Combelles-Siegel, P. (1996). *The Troubled Path to the Pentagon's Rules on Media Access to the Battlefield : Grenada to Today*. États-Unis : Strategic Studies Institute, U.S. Army War College.

Deleuze, G. (2003). *Deux régimes de fous : textes et entretiens, 1975-1995*. Paris : Éditions de Minuit.

Deleuze, G. (1990). *Pourparlers*. Paris : Éditions de Minuit.

Dreyfus, H. L. et Rabinow, P. (1984). *Michel Foucault : un parcours philosophique avec un entretien et deux essais de Michel Foucault*. Paris : Gallimard.

Foucault, M. (2006 [1975]). *Surveiller et punir: la naissance de la prison*. Paris : Gallimard.

Foucault, M. (2004a). *Sécurité, territoire et population. Cours au Collège de France. 1977-1978*. Édition établie sous la direction de François Ewald et Alessandro Fontana par Michel Senellart, « Hautes études ». Paris : Gallimard/Seuil.

Foucault, M. (2004b). *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France. 1978-1979*. Édition établie sous la direction de François Ewald et Alessandro Fontana par Michel Senellart. Paris : Gallimard/Seuil.

Foucault, M. (2001a). La vérité et les formes juridiques. *Dits et écrits I : 1954-1975*. Paris : Quarto-Gallimard.

Foucault, M. (2001b). L'éthique du souci de soi comme pratique de la liberté. *Dits et Écrits II : 1976-1988*. Paris : Quarto-Gallimard.

Foucault, M. (2001c). Le jeu de Michel Foucault. *Dits et Écrits II : 1976-1988*. Paris : Quarto-Gallimard.

Foucault, M. (1997). *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France. 1975-1976*. Édition établie dans le cadre de l'Association pour le Centre Michel Foucault, sous la direction de François Ewald et Alessandro Fontana par Mauro Bertani et Alessandro Fontana. Paris : Gallimard/Seuil.

Foucault, M. (1976). *La volonté de savoir [Histoire de la sexualité I]*. Paris : Gallimard, Coll.

Hardt, M. et Negri, A. (2000). *Empire*. Paris : Exils.

Hardt, M. (1998). La société mondiale de contrôle. Dans Alliez, E. (dir.). *Gilles Deleuze : une vie philosophique. Rencontres internationales, Rio de Janeiro, Sao Paulo, 10-14 juin 1996* (359-375). Le Plessis-Robinson : Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance.

Hardt, M. (1995). The Withering of Civil Society. *Social Text*, 45, 14 (4), 27-44.

Lewis, J., Mosdell, N., Threadgold, T., et Brookes R. (2006). *Shoot First and Ask Questions Later : Media Coverage of the 2003 Iraq War*. New York : Peter Lang.

Lyon, D. (2001). *Surveillance Society : Monitoring Everyday Life*. Buckingham : Open University Press.

Lyon, D. (1994). *The Electronic Eye: The Rise of Surveillance Society*. Minneapolis : University of Minnesota Press.

MacArthur, J. R. (1992). *Second Front: Censorship and Propaganda in the Gulf War*. New York : Hill and Wang.

Mattelart, A. (2007). *La globalisation de la surveillance : aux origines de l'ordre sécuritaire*. Paris : La Découverte.

Mattelart, A. (2006). Société de la connaissance, société de l'information, société de contrôle. Entretien avec Armand Mattelart. *Cultures & Conflits*, 64, 167-183.

Miège, B. (2004). *L'information – communication, objet de connaissance*. Bruxelles : De Boeck.

Neuman, J. (1996). *Lights, Camera, War: Is Technology Driving International Politics?* New York : St. Martin's Press.

Revel, J. (2008). *Dictionnaire Foucault*. Paris : Ellipses

Sharkey, J. E. (1991). *Under Fire. U.S. Military Restrictions on the Media from Grenada to the Persian Gulf*. Washington : The Center for Public Integrity.

Tumber, H. et Palmer, J. (2004). *Media at War. The Irak Crisis*. London : Sage Publications Ltd.

Thompson, J. B. (1987). Langage et idéologie. *Langage et société*, 39, 7-30.

Voirol, O. (2008). Idéologie : concept culturaliste et concept critique. *Actuel Marx*, 43 (1), 62-78.